

Le canoë, comment ça marche ? Foire aux questions

Doit-on savoir nager ?

Oui, c'est indispensable.

Il faut savoir nager au minimum 25 mètres, savoir mettre la tête sous l'eau.

Peut-on amener un enfant ?

Oui, s'il a 5 ans, qu'il sait nager plus de 25 mètres et s'immerger. Entre 5 et 10 ans il peut être placé au milieu d'un canoë 3 places

Si les parents sont débutants nous vous conseillons un petit parcours, une balade d'initiation sur le plan d'eau est également possible.



Comment doit-on s'équiper ?

En été un maillot de bain ou un short et un tee-shirt sont suffisants. Au printemps et à l'automne, il faut prévoir un coupe-vent, des vêtements chauds à mettre lors des arrêts, et si vous en avez une, une tenue néoprène (ex : planche à voile).



Dans tous les cas, des chaussures pour marcher dans l'eau. Sur place, vente de chaussons d'eau.

Doit-on être encadré par un moniteur ?

Pour la majorité des pratiquants la descente est familiale et s'effectue librement en adaptant son parcours à ses capacités.

Être accompagné par un moniteur vous permet d'acquérir un meilleur niveau technique, d'être informé sur le site que vous visitez, d'être guidé au passage des rapides. L'accompagnement est indispensable pour les scolaires ou autres groupes d'enfants. (Réservation obligatoire pour tout encadrement)

Peut-on s'arrêter n'importe où ?

Oui, la rivière est bordée de plages. Prendre la précaution de laisser l'endroit propre.

Y-a-t'il des restaurants, hôtels et campings au bord de la rivière ?

Oui.

Des restaurants guinguette accessibles en canoë rythment la descente pour votre plus grand plaisir. Nous disposons également à côté de notre base de départ d'une grande aire de pique-nique ombragée avec tables et barbecue en bordure de rivière.

Vous trouverez à Saint Antonin Noble Val 3 campings aux prestations de qualité et un florilège de chambres d'hôtes et de gîtes de caractère. Le village dispose également de gîtes d'étape et de groupes de grande capacité



Lors d'une descente sur deux jours, vous choisissez votre lieu de bivouac et vous pourrez y déposer le nécessaire pour la nuit lors de la navette qui vous amène au point de départ. Vous n'emporterez, sur votre embarcation, que le nécessaire pour la journée, nous fournissons des containers prévus à cet effet.

Les chiens sont-ils acceptés ?

Nous le déconseillons pour leur sécurité, si toutefois vous y tenez votre chien peut occuper la place du milieu dans un canoë à condition de ne pas l'attacher et de faire preuve d'une grande vigilance. Il vous sera demandé de le tenir en laisse sur la Base de Loisirs. Pour la navette en bus : Ils pourra être refusé par le chauffeur s'il est agressif ou si le confort et la sécurité des autres passagers sont perturbées.

Peut-on pêcher dans la rivière ?



Oui, avec une carte de pêche en vente à l' Office de Tourisme. la renommée du département et surtout de ses « grands milieux » n'est plus à faire : Carpes, carnassiers, silures records,... voilà une destination à spécimens. plus de 20 km de berges en pêche de nuit (dont une au pied de notre base), toutes les pêches trouvent leur place dans des paysages diversifiés... Guide de pêche téléchargeable sur notre site internet et vente des cartes en ligne sur le site de la Fédération.

Faut il réserver ?



Oui, pour éviter les attentes, et pour disposer d'un plus grand choix d'embarcations. De plus, si vous effectuez un paiement en ligne c'est plus rapide et moins cher !



NATURE ESCAPADE - Sarl H2O

Siège Social : Combelcau - 46170 Flagnac

Tel: 05 63 31 41 76 - courriel : aveyron@canoe.fr - www.nature-escapade.com

Sarl au capital de 5 000 € - R.C.S Cahors 532 941 424 APE 9329Z